



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
- 16190 -

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le onze janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle des Fêtes de Saint-Laurent-de-Belzagot, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

**D2023\_01\_4**

Date de convocation du conseil : 6 janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 26

Absents excusés :

Mme BLANDINEAU Annette  
M. CARTER Maximilian a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne  
Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M. ELUERD Roland  
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme HUGUET Myriam  
Mme PIVETEAU Béatrice a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal  
Mme VALEAU LABROUSSE Christine a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel

Objet : Remboursement de frais engagés par un agent communal

Secrétaire de séance : Madame CAILLETEAU Muriel

Il est exposé au conseil municipal qu'un agent de la commune de Montmoreau a fait une avance sur ses deniers personnels pour le compte de la collectivité : il s'agit de l'envoi postal d'un dossier.

A ce titre, il convient de rembourser Mme Christina TOUCHARD d'un montant de 6,32 €. Les crédits seront prélevés sur le compte 6261 – Frais d'affranchissement - du Budget Principal 2023.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**

**APPROUVE la proposition présentée.**

**CHARGE Monsieur le Maire de faire procéder au mandatement correspondant afin de rembourser Mme Christina TOUCHARD**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 11/01/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/01/2023



Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN